



VIE MUNICIPALE

Distribution des "Colis des Aînés"



Les vœux du Maire ayant été annulés en raison des conditions sanitaires, M. le Maire et l'ensemble des élus municipaux passeront le Samedi 15 Janvier 2022 dans l'après-midi, au domicile de tous les bénéficiaires afin de leur souhaiter la nouvelle année et de leur remettre leur colis gourmand.

15
JAN
2022

🕒 14h - 17h

📍 [Commune de Boissettes](#) ↗

👤 Vos conseillers municipaux

📅 Passage à domicile

